

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 MARS 2015

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie suite à la convocation du 10 mars 2015.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Membres présents : 11

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 FEVRIER 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Mme Chancy, trésorière a présenté les comptes administratifs 2014.

Budget principal de la commune

Section de fonctionnement :	Recettes : 207 063,78 €	Dépenses : 173 428.64 €
	Résultat : 33 635.14 €	
	Report année 2013 : 154 552.65 €	
	Excédent total : 188 187.79 €	
Section d'investissement :	Recettes : 121 582.07 €	Dépenses : 126 770.73 €
	Résultat : - 5 188.66 €	
	Report année 2013 : - 24 361.71 €	
	Déficit total : 29 550.37 €	

Budget service de distribution d'eau potable et assainissement

Section d'exploitation :	Recettes : 62 668.04 €	Dépenses : 53 032.16 €
	Résultat : 9 635.88 €	
Section d'investissement :	Recettes : 49 424.92 €	Dépenses : 148 224.03 €
	Résultat : - 98 799.11 €	
	Report année 2013 : 63 462.73 €	
	Restes à réaliser : Recettes : 38 653.00 €	
	Excédent total : 3 316.62 €	

Budget du lotissement

Section de fonctionnement :	Recettes : 4 980.60 €	Dépenses : 4 980.60 €
Section d'investissement :	Recettes : 0 €	Dépenses : 2 490.30 €

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

La préparation des budgets primitifs s'est appuyée sur plusieurs réunions : commission travaux le 16 février, commission embellissement le 23 février, commission finances les 2 et 9 mars.

La dotation de l'Etat non connue à ce jour serait en baisse de 10 %.

Les opérations d'investissement programmées en 2015 concernent :

Budget principal

- Travaux de voirie : le Puy Mirol, la Grange, Rouffignac.
- Aménagement d'une salle multimédia (bibliothèque, accès internet).
- Création d'un site internet
- Première tranche de travaux du Contrat territorial d'aménagement (CTA) : études préalables, déplacement des toilettes, éclairage intérieur de l'église (mise aux normes et mise en valeur des vitraux).
- Plantations d'arbre d'ornement à la salle polyvalente, à la mairie, achats de vasques.
- Restauration des abords de l'ancienne poste.

Budget service de distribution d'eau potable et assainissement

Raccordement des nouvelles toilettes publiques

Le conseil municipal à l'unanimité s'est prononcé pour la reconduction des taux communaux 2014 (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti).

Les budgets primitifs suivants ont été soumis à la délibération du conseil municipal

Budget principal

-Section fonctionnement : Recettes : 194 399.00 €

Résultat de fonctionnement reporté : 167 204.42 €
Total Recettes : 361 603.42 €
Total Dépenses : 361 603.42 €

-Section investissement : Recettes : 128 574.37 €
Reste à Réaliser de l'exercice précédent : 8 567.00 €
Total Recettes : 137 141.37 €

Dépenses, vote au titre du présent budget : 107 591.00 €
Report de l'année n-1 : - 29.550.37 €
Total dépenses : 137 141.37 €

Le budget primitif du budget principal est adopté à l'unanimité

Budget service de distribution d'eau potable et assainissement

-Section d'exploitation : Recettes : 60 512.12 €
Report année n-1 : 9 635.88 €
Total recettes : 70 148.00 €

Total dépenses : 70 148.00€ €

Section d'investissement : Recettes, vote au titre du présent budget : 47 264.00 €
Reste à réaliser : 38 653.00 €
Total Recettes : 85 917.00 €

Dépenses vote au titre du présent budget : 50 580.62 €
Reste à réaliser : 35 336.38 €
Total Dépenses : 85 917.00 €

Le budget primitif du budget du service de l'eau est adopté à l'unanimité

Budget du lotissement

Section de fonctionnement : Recettes : 23 618.46 € Dépenses : 23 618.46 € €

Section d'investissement : Recettes : 56 335.31 €
Dépenses : 53 829.03 € Report année n-1 : 2 506.28 €
Total dépenses : 56 335.31 €

Le budget primitif du budget du lotissement du lotissement est adopté à l'unanimité

CONTRAT TERRITORIAL D'AMENAGEMENT (CTA)

Il est demandé au conseil de délibérer sur le choix d'assistant à maîtrise d'ouvrage qui doit accompagner la mairie pour la préparation du cahier des charges, par l'intermédiaire d'un comité de pilotage composé d'élus, représentant de l'état, administrés riverains... Le coût de la prestation de l'assistant à maîtrise d'ouvrage sera de 2 000 € HT.

Corrèze Ingénierie est choisi à l'unanimité. Une réunion est programmée à Tulle le 16 avril 2015.

La suite prévoit un appel d'offre pour le maître d'œuvre ; l'ouverture des plis sera faite par la commission idoine. Il a été convenu avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage que la charge incombant à la commune pour la sélection du maître d'œuvre ne pouvait dépasser 7 000 € HT.

Le maître d'œuvre fera ensuite appel aux entreprises et suivra l'évolution des travaux.

LOTISSEMENT

Une renégociation du taux d'emprunt avec le Crédit Agricole. est prévue avant la fin mars.

Il a été présenté la plaquette préparée par « Territoires 19 » qui sera diffusée lors du salon de l'habitat à Brive le dernier week-end de mars. Un panneau d'affichage est en préparation. Territoires 19 accompagnera les éventuels acquéreurs dans toutes les démarches administratives (notaire, banque...).

RECENSEMENT

Les premiers résultats du recensement, qui s'est déroulé du 15 janvier au 15 février, font état de :

311 habitants (307 habitants + 4 étudiants) et **227** habitations (148 résidences principales, 70 résidences secondaires, 6 logements vacants...).

DOCUMENT UNIQUE DES RISQUES PROFESSIONNELS (D.U.R.P.)

M. Freyssinet présente à l'assemblée le document unique des risques professionnels.

Chaque collectivité est tenue par la loi de produire un document recensant les risques encourus par les employés sur le lieu de travail, cela pour améliorer les conditions de travail et aussi dans un but préventif.

Une rencontre a eu lieu le 16 mars avec un représentant du Centre de Gestion pour préparer le document. Le Centre de Gestion nous accompagnera pour le rédiger avec la participation des employés communaux. Une demande de subvention est possible auprès de la CNRACL.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION

Suite à la réunion du syndicat d'électrification à laquelle était présent Paul Freyssinet, des travaux de renforcement des lignes basses tensions sont prévus sur le réseau aux Chaises Basses, au Monteil et à Rouffignac.

Le syndicat demande que toute baisse de tension qui se produit sur le réseau d'Orgnac soit signalée.

Le déplacement du transformateur du bourg se fera probablement en 2016.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VEZERE ARDOISE

L'assemblée générale a eu lieu le 28 février ; étaient présentes Brigitte Marsac et Françoise Mommelé.

45 communes font partie de l'association. A partir du 24 avril une exposition itinérante sur « L'art sacré » s'ouvrira à Allasac ; pendant 2 ans elle pourra être présente dans les communes qui le souhaitent, hormis les périodes de vacances scolaires. Il sera nécessaire de signer une convention et de prendre une assurance le cas échéant.

Une signalétique patrimoniale va se mettre en place (200 panneaux supplémentaires)

Une animation est prévue à Orgnac le 17 juillet 2015 à 14h. sur l'art sacré.

SOCOTEC (entreprise spécialisée dans le conseil en prévention des risques)

Une visite de la SOCOTEC a eu lieu le 13 mars, en présence d'André Golfier, pour définir les interventions nécessaires pour l'accessibilité. Nous sommes en attente du compte rendu.

DIVERS

- Délibérations concernant les frais de scolarisation des enfants de la commune
 - o 1 enfant à Brive en classe pour l'inclusion scolaire (CLIS).
 - o 1 enfant en maternelle et 2 en primaire à Voutezac.

- Délibération pour la participation au Syndicat d'électrification.

- Délibération pour le salaire du fontainier.

La séance est levée à 23h.